

E-Journal KINSHASA

Ce journal est disponible et à
l'œil sur notre site
www.e-journal.info

3
ans

hebdomadaire. 4^e Année. Avril 2023. Nouvelle série n°207

Nous sommes très présents sur les réseaux sociaux

ÉDITO

Et si l'on changeait l'hymne national...

A l'accession de notre Pays à l'indépendance, le Congo n'avait pas d'Hymne national. Nos parents, témoins privilégiés de cet événement historique, nous rapportent qu'à l'ouverture comme à la clôture des cérémonies marquant le jour sacré du 30 juin 1960, les participants ont entonné en chœur la Brabançonne, hymne du Royaume de Belgique et dans un cadre moins officiel, les Congolais chantaient le tube devenu célèbre Indépendance Cha Cha. Plus tard, sous la plume du révérend père Simon-Pierre Boka, le Congo indépendant aura son Hymne national le Debout Congolais, un des symboles de notre souveraineté.

Seulement, en écoutant attentivement cette œuvre musicale 62 ans après sa création, je me rends compte que les principales assignations sont proclamées au futur comme pour les renvoyer continuellement à plus tard. Ceci explique peut-être la situation du pays. Sans doute, le Président Mobutu l'aurait compris plus tôt. Aussi avait-il chargé le même père Boka d'écrire un nouvel hymne répondant aux souhaits des pères de l'indépendance : la zairoise était donc adoptée dès 1971, soit 11 ans après la déclaration de l'indépendance. Avec un peu de recul, j'estime qu'il avait raison car la Zairoise était ou reste proche de la réalité ou encore, elle rend mieux les aspirations profondes du peuple sauf quelques imperfections dues à la nature humaine ou à l'exercice du pouvoir. A cet effet, il n'est pas déplacé de demander aussi bien aux gouvernants qu'au peuple congolais d'envisager sérieusement le retour à la Zairoise, sinon au texte de ce cet hymne.

Cette démarche ne serait nullement inédite : le pays vient de revenir sur les anciennes armoiries, devise ainsi que l'appellation de notre onze nationale Les Léopards. Il n'y a pas de honte à récupérer les acquis de Mobutu surtout si ces derniers profitent au pays à l'image des édifices tels le Palais du Peuple, le Stade des Martyrs, les hôtels Pullman, Fleuve Congo, la Cité de Mont Ngaliema...etc..

Ainsi nous bâtissons un pays, plus beau qu'avant. Allons de l'avant !

HC jean Pierre Eale ikabe

Nation

Sortie officielle de l'Union Sacrée ce samedi 29 avril au stade des martyrs 03



Économie

La CNSS signe les contrats de performance exercice 2023 06



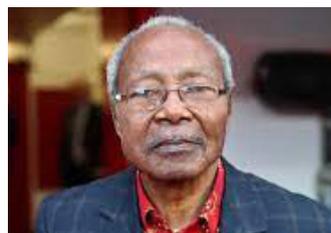
100% Rumba

Papa Wemba dans les oubliettes! 16



Anniversaire

Bonga Bonga Paul «Bopaul», 90 ans d'âge! 16



Arrêt sur images

Mariage coutumier d'Abraham Mpiana et Marilyn Emeneya 19

Salubrité médiatique en RD Congo

Le Gouvernement prend acte du rapport de Muyaya



Sur autorisation du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, la 95^{ème} réunion du Conseil des ministres s'est tenue vendredi 21 avril dernier sous la présidence du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge. En sa qualité de Ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe a présenté au Conseil les grandes lignes de l'évolution du processus vers la salubrité médiatique en mettant en exergue les défis à relever au regard des résolutions des états généraux de la communication et médias.

Il a indiqué que la promulgation de la nouvelle Loi sur la presse est une avancée majeure pour laquelle tous les acteurs de ce secteur ont remercié le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence, Félix-Antoine Tshisekedi et aussi salué l'accompagnement du Gouvernement.

Selon le Porte-parole du Gouvernement, ce cadre légal adapté à l'environnement et aux défis actuels de

l'exercice de la liberté de la presse est une véritable fondation qui vient d'être posée dans le paysage médiatique Congolais.

La première phase du contrôle de conformité administratif et documentaire des éditeurs des programmes et des sociétés de télédistribution amorcée en décembre 2021 pour la ville de Kinshasa a été bouclée. Patrick Muyaya a fait part au Conseil, de la Commission permanente instituée par Arrêté ministériel ayant rendu les conclusions de ces travaux qui se présentent comme suit :

- Sur 98 Éditeurs des programmes (chaînes de télévision) présents sur le bouquet public, seuls 64 ont satisfait aux exigences requises en la matière, soit 66% ;
- Sur les 101 Editeurs des programmes présents sur les différents bouquets privés, seuls 20 ont satisfait aux exigences requises en la matière, soit 20% ;
- Sur les 11 Sociétés de télédistribution, aucune ne satisfait totalement aux exigences administratives et techniques requises ;

■ Et dix (10) chaînes émettent encore en analogique. Une série de moratoires a été accordée, à partir du 21 juillet 2022, et plusieurs fois renouvelées afin de permettre aux concernés de régulariser leurs situations respectives. Neuf (9) mois plus tard, le Ministère de la Communication et Médias s'est trouvé dans l'obligation de solliciter la prise d'acte par le Conseil afin de prendre des mesures ci-après :

1. La déconnexion d'Éditeurs des programmes non en règle, après une dernière période probatoire de 15 jours, dès ce lundi 24 avril 2022, et la connexion de ceux qui le sont.

2. La déconnexion de ceux qui émettent encore en analogique, après une dernière période probatoire de 15 jours, dès ce lundi 24 avril 2022. La récupération desdites fréquences par le Ministère des PT-NTIC vise leur utilisation dans le cadre d'autres applications ;

3. L'extension de ce contrôle administratif et technique, dans une seconde phase, aux différentes radios et autres catégories des médias.

D'autre part, le Ministre de la Communication et Médias a annoncé la transmission au Gouvernement de l'avant-projet du Décret portant statuts des journalistes œuvrant en République Démocratique du Congo pour examen et approbation.

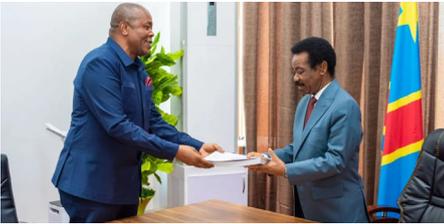
Il en a profité pour rappeler au Gouvernement la nécessité et l'urgence du financement du Congrès Extraordinaire Statutaire de l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC) conformément aux résolutions des états généraux de la communication et médias.

L'objectif poursuivi est de faciliter le travail de salubrité médiatique et de la construction d'une presse plus professionnelle, libre et économiquement viable afin de mieux contribuer au développement notre pays.

J.B.

Ceni

Dépôt du rapport annuel de l'exercice 2022-2023 à l'assemblée nationale !



La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a déposé, jeudi 27 avril au bureau de l'Assemblée nationale, son rapport de l'exercice 2022-2023. En gros, ce rapport détaille les différentes activités réalisées durant ledit exercice entre autres l'identification et l'enrôlement des électeurs, qui vient tout récemment de se terminer. Il s'est agi également des questions liées à l'organisation et au fonctionnement de la centrale électorale pour l'accomplissement de sa mission et de ses objectifs. Pour ce faire, tout le staff dirigeant de la Ceni, bureau et assemblée plénière y compris sous la conduite de son pré-

sident Denis Kadima, est allé déposer, jeudi 27 avril 2023, le rapport de leur institution au bureau de l'Assemblée nationale réuni pour la circonstance au cabinet de son président, Christophe Mboso.

Livrant ses impressions à la presse, le président de la Ceni, qui à l'actif de son équipe revendique plusieurs réalisations, a justifié leur démarche comme étant un exercice légal à mettre au crédit du devoir de redevabilité des animateurs de différentes institutions publiques comme la leur, appelées à rendre compte de toutes les activités réalisées durant la période allant du mois d'avril de l'année en cours jusqu'au mois de mars de l'année suivante.

Parmi les points saillants, il a mentionné l'identification et l'enrôlement des électeurs, qui vient incessamment de prendre fin ainsi que des questions ayant trait à l'organisation et au fonctionnement de son institution.

Satisfait du travail déjà abattu, Denis Kadima a qualifié les prouesses réalisées d'impressionnantes vu le court laps de temps auquel son équipe fait face. En sus, il se félicite du temps record qu'ils ont mis pour identifier et enrôler les électeurs.

Quant au respect du délai constitutionnel pour l'organisation des élections en décembre 2023, il a rassuré : « Il n'y a plus de doute, tout le monde peut se rendre compte que cette équipe est au travail, nous sommes sur la dernière phase de finalisation et de consolidation de la liste des électeurs. Après, on va passer à la loi de la répartition de sièges. Aussitôt après, nous allons commencer à recevoir les candidatures. Donc nous sommes sur la dernière ligne droite vers les élections. Nous avons atteint le point de non-retour ».

Herman Bangi Bayo

Union sacrée

Sortie officielle le samedi 29 avril au Stade des martyrs

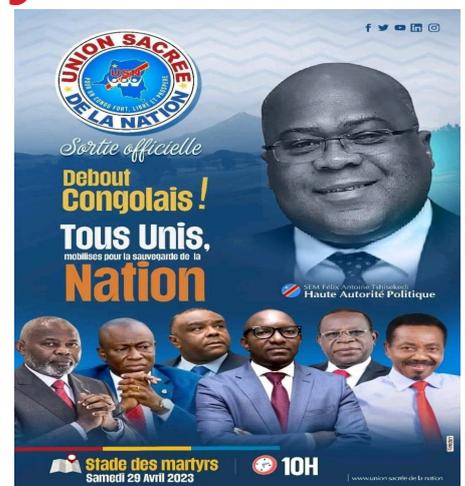
Plus de 500 partis et regroupements politiques vont se retrouver le samedi 29 avril au Stade de Martyrs pour célébrer officiellement leur pacte en vue du soutien à la candidature du président Tshisekedi pour son second mandat.

Cette rencontre est une occasion pour cette méga plateforme de démontrer sa capacité à mobiliser les Congolais autour de la vision du Chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour le développement de la République démocratique du Congo.

Les appels à la mobilisation générale pour la réussite de cette activité fument de partout et tous les alliés se rivalisent dans la mobilisation de leurs militants. Avec le slogan « soyons

tous du bon côté de l'histoire », tous les ténors du régime sont vent debout pour manifester leur soutien au chef de l'Etat Félix Tshisekedi. Que ça soit du côté de l'UDPS ou de leurs alliés politiques tels que l'AFDC, UNC, MLC, CRD et tant d'autres, le seul mot d'ordre est la mobilisation générale et toutes les batteries sont mises en place pour ça. Pour l'accès au stade, les portes s'ouvriront déjà à partir de 6h00 et l'esplanade du stade de martyrs sera aussi aménagée pour contenir les militants. Des écrans géants seront placés en vue de leur permettre de suivre le déroulé de l'activité. En cas de débordement, l'esplanade du Palais du peuple sera aussi aménagée pour accueillir certains militants.

EJK



Séminaire gouvernemental

Le Président Félix Tshisekedi attend l'application des recommandations



Pour construire une cohésion efficace et créer une dynamique pour une gestion publique axée sur les résultats, un séminaire était organisé du 25 au 26 avril 2023 en faveur des membres du gouvernement central afin de mieux répondre aux besoins de la population mais aussi à bien traduire en actes la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi. Dans son mot lors de la clôture de ces assises, le président de la République a émis le souhait de voir les différents membres du gouvernement émettre désormais sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne les méthodes de travail lors de la conduite des affaires de l'Etat.

Il s'est dit convaincu qu'à travers les exposés qui ont été présentés par les différents intervenants et les échanges qui s'en sont suivis, tous les membres du gouvernement sont désormais à même d'émettre sur la même longueur d'ondes, aussi bien en ce qui concerne la conduite à tenir qu'en ce qui concerne les méthodes de travail. Et de rajouter : « Je ne doute pas que vous êtes parvenus au cours de ces assises à vous approprier les principes et les règles qui garantissent la cohé-

sion et l'exécution du programme du gouvernement, le programme de développement local des 145 territoires à travers la présentation d'un état des lieux programme phare de ma vision fondée sur mon ambition de construire un État fort, prospère et solidaire ainsi que les éléments clés portant sur la gouvernance et l'économie ». Pour ce, il attend J'attends maintenant de chacun de membres du gouvernement. En sus, le président Félix Tshisekedi a saisi l'occasion pour leur rappeler les raisons qui ont prévalu à la tenue des dites assises. Il dit espérer que les différents membres du gouvernement ont pu intérioriser et prioriser les actions à impact visible à mener au profit de la population congolaise.

Il a inscrit la tenue dudit séminaire en ces termes : « Près d'un mois s'est écoulé depuis la tenue de la 92e réunion du conseil des ministres du vendredi 31 mars 2023, session qui recevait pour la première fois les nouveaux membres du gouvernement réaménagé. J'avais alors rappelé la symbolique de la fonction ministérielle qui est plus qu'un privilège demeure avant toute chose un sacerdoce et une lourde

responsabilité qu'il revient d'assumer en ayant sans cesse à l'esprit l'intérêt général et non le contraire. C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire la tenue de ce séminaire au thème évocateur à savoir « construire une cohésion efficace et créer une dynamique de changement par la culture de l'excellence et la gestion publique axée sur les résultats du programme gouvernemental ». Il a eu pour objectif principal la consolidation de la cohésion et de la solidarité au sein du gouvernement afin d'assurer l'exécution harmonieuse du programme gouvernemental ».

« C'est pour cette raison que j'avais demandé au premier ministre quelques jours avant ce séminaire d'instruire chacun de vous d'intérioriser le programme du gouvernement, d'effectuer une meilleure priorisation des actions à impact réel et visible au regard des attentes de la population et de travailler effectivement pour réaliser vos assignations respectives. À cet effet, de routine devrait être mise en place pour garantir une systématisation de l'activité de suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan précité, vous pouvez donc compter sur mon impulsion et sur l'appui de mon cabinet », a-t-il poursuivi.

Durant deux jours, les membres du gouvernement ont échangé sur plusieurs thèmes et ont également partagé leurs diverses expériences afin de consolider la cohésion au sein du Gouvernement et assurer une exécution harmonieuse du programme gouvernemental de cette équipe appelée à apporter des réponses concrètes aux besoins de la population dans un contexte préélectoral. Ces assises se sont déroulées lors du deuxième anniversaire du gouvernement Sama Lukonde I ainsi qu'à près d'un mois d'entrée en fonction du gouvernement Sama Lukonde II avec l'arrivée au gouvernement des nouvelles figures.

EJK

Âgé de 80 piges

Joe Biden officiellement candidat à sa propre succession



Le président le plus âgé des États-Unis, Joe Biden, a officiellement annoncé, mardi dernier, sa candidature pour un second mandat à la tête des USA. Une nouvelle qui n'enthousiasme pas les citoyens américains d'après les sondages.

Dans une vidéo postée en ligne, Biden, 80 ans piges, a imploré les électeurs de lui accorder une seconde chance afin de « terminer ce travail » qu'il a commencé lorsqu'il a pris ses fonctions.

D'après lui, il y avait encore du travail à accomplir pour notamment repousser les « extrémistes » Parti républicain qui veulent réduire les dépenses publiques et restreindre le droit à l'avortement. « La question à laquelle nous sommes confrontés est de savoir si

dans les années à venir, nous aurons plus ou moins de liberté », a-t-il déclaré. À la fin d'un deuxième mandat, l'homme politique le plus âgé jamais élu président des États-Unis, Biden aurait 86 ans.

Cela est considéré comme une véritable entrave et fait l'objet d'un examen minutieux quant à son aptitude à servir encore quatre ans à la Maison Blanche.

Malgré le fait qu'il ne fait face à aucune opposition sérieuse pour la nomination du parti démocrate, les sondages lancés aux USA montrent que les électeurs ne sont pas très enthousiastes au sujet d'un second mandat de Joe Biden. Ces sondages démontrent que 70% des américains

pensent que Biden ne devrait pas non plus, tout comme Trump, se représenter. Parmi ces 70%, 51% sont issus du Camp démocrate de Biden.

E.K

**E-Journal
KINSHASA**

Sur les réseaux
sociaux chaque
week-end et
disponible
sur le site

www.e-journal.info

Au cours d'une cérémonie présidée par le DG Charles Mudiayi

La CNSS signe les contrats de performance exercice 2023



La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), a procédé ce mercredi 26 avril, au cours d'une cérémonie, à la signature des contrats de performance exercice 2023 entre la Direction générale, les Directions centrales et les centres de gestion.

Cette cérémonie s'est inscrite dans une déclinaison stratégique et opérationnelle entre la Direction générale et les entités opérationnelles de la CNSS notamment, les directions provinciales, les directions urbaines et les autres centres de gestion, les directions centrales y compris.

Au cours de cette cérémonie, les différents Directeurs tant de Kinshasa que

venus des provinces, ont présenté au Dg de la CNSS, les différents contrats pour signature.

Dans son mot, le Directeur général de la CNSS, Charles Mudiayi Kazadi, a rappelé l'objectif principal de la CNSS pour cet exercice 2023.

« Convient-il de rappeler à votre meilleure attention que la cérémonie de ce jour a été précédée de celle de la signature en date du 4 avril 2023 du contrat de performance entre le ministère du tutelle et la CNSS.

Lors de ladite cérémonie la caisse s'est publiquement et socialement engagée à réaliser pour l'exercice 2023 des

importantes assignations notamment en matière de la production, des recettes et des charges. L'objectif principal étant la maximisation des recettes en vue de l'amélioration de la prise en charge de bénéficiaires de prestations sociales et la réalisation d'un investissement socio-économique», a-t-il déclaré.

Conscient du grand défi que doit relever la CNSS, Charles Mudiayi a invité toutes les parties prenantes à travailler de mèche avec implication profonde et engagement sans faille. « Je suis conscient que la plupart d'entre vous, du fait des récentes mises en place, cherchent encore à se stabiliser.



À cet effet, je vous exhorte à promouvoir le rapprochement constitutif avec l'ensemble de vos nouveaux collaborateurs pour obtenir des résultats escomptés», a-t-il renchéri.

Et de t'ajouter : « comme vous pouvez vous en rendre compte, la réalisation de ces objectifs et de cette vision est un défi à relever tant en termes de production et des recettes qu'en ce qui concerne la rationalisation des charges.

Je sollicite l'engagement personnel de chaque gestionnaire ici présent à donner le meilleur de lui-même afin

de participer efficacement à l'atteinte des objectifs budgétaires qui pour la production et les recettes constituent le minimal à ne pas dépasser tandis que pour les charges le maximal à ne pas dépasser». Le DG de la CNSS a aussi profité de cette occasion pour conscientiser chaque gestionnaire pour la réussite de cet exercice 2023 mais aussi à se conformer aux normes.

« En ce qui concerne la gestion de nos entités respectives, je tiens à vous rappeler que la caisse continue à bénéficier jusqu'à ce jour de l'accompagnement de l'Inspection générale des finances (IGF) en mission d'une

patrouille financière et de contrôle de gestion.

Aussi étant membre de la conférence inter-africaine de la prévoyance sociale en ce qui concerne les normes de gestion dans la compression des charges administratives, nous sommes tenus au respect des exigences de cette institution qui relie les organismes de prévoyance sociale. Chacun de nous d'une manière ou d'une autre participe à l'écriture de l'histoire de cette caisse.

Je vous invite donc à être du bon côté, celui de faire de cet établissement mieux que ce qu'il a été hier et demain moins que ce qu'il est aujourd'hui», a insisté Charles Mudiayi.

Prenant part à cette cérémonie, le Directeur financier de la CNSS, Anicet tshiovu, le sous-directeur chargé du budget, Mpindi Bakuwa et le sous-directeur à la direction des études et organisation, Sakis Ishako, sont revenus sur les importantes augmentations qu'a réalisées la CNSS en 2023 et ont déclaré l'engagement de leurs directions respectives quant à l'atteinte des objectifs de l'exercice 2023.

Espérant KALONJI



PAYEZ SA COTISATION, C'EST S'ASSURER D'UNE SÉCURITÉ POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Régie par la loi n°16/009 du 15 juillet 2016 Fixant les règles relatives au régime général de la sécurité sociale

Jean-Jacques Mbungani

Nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds Mondial pour la lutte contre le Paludisme, la Tuberculose, le VIH/Sida !



Après ses bons et loyaux services rendus à la nation congolaise, le ministre honoraire de la Santé Publique Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques MBUNGANI MBANDA, vient de prendre ses nouvelles fonctions internationales au sein du Fonds Mondial.

Ce compatriote dévoué de Félix Tshisekedi, Président de la République, a été installé officiellement, dans son fauteuil, en qualité de Président du Conseil d'Administration du Fonds Mondial dans le cadre de la lutte contre le Paludisme, la Tuberculose, le Vih/Sida pour le compte de la région de l'Afrique.

C'était lors de la 19^{ème} Réunion du Conseil d'Administration Africain de cet organisme international tenue, ce 24 avril 2023, à Addis Abeba en Ethio-

pie.

Juste après avoir pris son bâton de commandement, Dr. Jean-Jacques Mbungani a participé avec d'autres responsables africains, principalement les membres de son conseil d'administration, à la séance d'évaluation du travail et d'échange sur les principaux engagements et missions du Fonds Mondial dans leur zone respective d'intervention.

Cette rencontre d'évaluation va durer pendant quatre jours et porte principalement sur la gouvernance, les finances mais aussi sur les recommandations des dernières assises ainsi que ceux des différents partenaires.

Dans l'ensemble, le Conseil fera aussi certainement allusion aux allocations dans le cadre du NMF4 pour la période 2024-2026, conformément

à la stratégie « combattre les pandémies et bâtir un monde meilleur et plus équitable », et surtout en ce qui concerne la mise en œuvre des interventions appropriées pour la lutte contre les trois maladies (Tuberculose, paludisme et VIH / Sida) en Afrique.

Entant qu'administrateur principal représentant l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Jean-Jacques Mbungani a été verticale dans ses interventions efficaces et ses idées pertinentes au cours de ces assises.

Evidemment, il s'engage à garder le même cap de l'excellence durant ces 4 jours de travaux afin de partager surtout son expérience de la bonne gouvernance acquise pendant ses précédentes fonctions de ministre de la Santé de la RDC et aussi de contribuer à l'amélioration des indicateurs de performance de l'administration de cette structure hautement importante pour la santé mondiale.

Il faut retenir que cette rencontre importante intervient en prélude de la 49^{ème} Assemblée Générale du Fonds Mondial prévue le 8 mai prochain à Hanoï au Vietnam.

L'Afrique compte deux sièges au conseil d'administration du Fonds Mondial sur les 28 disponibles, une raison de plus pour que le continent parle d'une même voix lors des prochaines conférences internationales.

S/COMMUNICATION

L'insuffisance rénale chronique

Les causes de l'insuffisance rénale chronique



L'insuffisance rénale chronique est toujours la conséquence d'une maladie qui détériore progressivement le fonctionnement des reins.

En France, les deux causes principales de l'insuffisance rénale chronique sont le diabète de type 1 comme le diabète de type 2 et l'hypertension artérielle. Ces deux maladies endommagent les petits vaisseaux sanguins qui amènent le sang vers les cellules du rein chargées de l'élimination de l'eau et des déchets du métabolisme. Privées d'oxygène, ces cellules meurent et leur nombre diminue progressivement, ce qui réduit la capacité de filtration globale des reins.

D'autres maladies agissent de manière similaire à perturbant la microcirculation sanguine dans les reins : les maladies auto-immunes (par exemple, le lupus, la polyarthrite rhumatoïde, la maladie de Crohn, la maladie de Berger, le purpura rhumatoïde, etc.), ou l'excès de cholestérol sanguin. L'obésité et le tabagisme augmentent également le risque de souffrir d'insuffisance rénale chronique.

D'autres maladies peuvent être à l'origine d'insuffisance rénale chronique : la maladie polykystique des reins (une maladie héréditaire) ou les infections urinaires hautes (pyélonéphrites) à répétition, par exemple. Enfin, dans certains cas, l'insuffisance rénale chronique peut être liée à la prise au long court de médicaments toxiques pour les reins, par exemple certaines chimiothérapies anticancéreuses, certains antibiotiques, certains médicaments contre l'hypertension artérielle, ainsi que le lithium (dans le traitement des troubles bipolaires).

Prévention

Les personnes qui souffrent de maladies qui augmentent le risque de développer une insuffisance rénale chronique doivent être régulièrement suivies pour dépister un début d'insuffisance rénale. Ce suivi médical rapproché et le respect des traitements prescrits sont la base de la prévention de l'insuffisance rénale chronique. Pour les personnes qui ne souffrent de ces maladies prédisposantes, il n'existe pas de mesures de prévention.

Néanmoins, en cas d'infection urinaire, il est préférable de consulter et de la traiter rapidement pour éviter l'effet négatif des infections urinaires à répétition sur la santé des reins.

Lors des visites de la médecine du travail, l'examen d'urine sert à dépister à la fois le diabète et l'insuffisance rénale (présence de protéines dans les urines).

Diagnostic

Le plus souvent, l'insuffisance rénale chronique est diagnostiquée au vu des résultats d'une prise de sang, dans le cadre du suivi d'une maladie qui augmente le risque de souffrir d'une perte de la fonction rénale. Parfois, c'est au cours d'une visite de la médecine du travail que la présence de protéines dans les urines est identifiée, amenant ainsi au diagnostic. Enfin, il arrive qu'une fatigue durable, associée à une anémie, soit la cause d'une consultation médicale aboutissant au diagnostic d'insuffisance rénale chronique.

Traitements

Le traitement de l'insuffisance rénale chronique varie selon sa sévérité. Lorsque les reins sont encore capables d'assurer l'élimination des déchets du métabolisme, son traitement repose sur la prise en charge de la maladie qui en est la cause, sur des mesures diététiques et d'hygiène de vie, ainsi que sur la prescription de certains médicaments. Lorsque la capacité des reins est réduite de 85 %, le recours à la dialyse ou à la greffe de

rein s'impose pour éviter l'accumulation de déchets toxiques et les déséquilibres en éléments minéraux.

Prise en charge de la maladie responsable

L'insuffisance rénale chronique étant la conséquence d'une maladie sous-jacente, il est évidemment essentiel de traiter celle-ci (ou de repenser la manière dont elle est prise en charge) : diabète, hypertension artérielle, obésité, excès de cholestérol sanguin, maladie auto-immune, etc.

Mesures diététiques et d'hygiène de vie

Pour essayer d'alléger le travail des reins, quelques règles diététiques peuvent être prescrites, en particulier à propos de la consommation quotidienne de protéines (qui sont métabolisées en urée et en acide urique). En règle générale, les personnes qui souffrent d'insuffisance rénale chronique légère à modérée doivent essayer de maintenir leur consommation quotidienne de protéines au dessous du seuil de 0,8 à 1 gramme de protéines par kg de poids et par jour (entre 56 et 70 grammes de protéines par jour pour une personne de 70 kg), dont la moitié d'origine animale (viandes, poissons, œufs, fromages et produits laitiers), l'autre moitié étant d'origine végétale (légumes secs, soja, par exemple).

Lorsqu'une hypertension artérielle est présente, il peut également être demandé au patient de contrôler sa consommation de sel

(chlorure de sodium), voire de matières grasses en cas d'obésité ou d'excès de cholestérol. De plus, dans les stades les plus avancés et chez les personnes en dialyse, le médecin peut limiter la quantité de liquides ingérés chaque jour. Le soutien d'un médecin nutritionniste ou d'une diététicienne est souvent nécessaire pour réapprendre à manger (et boire) de manière à alléger le travail des reins. Enfin, une supplémentation en fer et en vitamine D peut également être prescrite.

Un programme d'arrêt du tabac doit être mis en place en cas d'insuffisance rénale chronique et la consommation de boissons alcoolisées doit rester exceptionnelle. L'activité physique adaptée, pratiquée régulièrement, exerce une influence positive sur le contrôle de la maladie. Enfin, lorsqu'une insuffisance rénale chronique est diagnostiquée, le médecin s'assure que son patient est à jour de ses vaccinations et prescrit, le cas échéant, une vaccination contre l'hépatite B (l'insuffisance rénale chronique augmente la vulnérabilité aux infections).
Médicaments prescrits pour traitement

Les médicaments utilisés dans le traitement de l'insuffisance rénale chronique sont différents selon le stade de la maladie, son origine et les particularités de chaque patient.

Ils peuvent être destinés à augmenter la production d'urines (diurétiques), à lutter contre l'hypertension artérielle (antihypertenseurs), à réduire la production d'acide urique, à contrôler le taux sanguin de cholestérol (statines), ou à normaliser les concentrations sanguines de phosphore, de calcium ou de composés acides. Ils peuvent également stimuler la production de globules rouges pour lutter contre l'anémie (fer et dérivés de



l'érythropoïétine).

Attention aux médicaments toxiques pour les reins !

Les personnes qui souffrent d'insuffisance rénale chronique doivent rester vigilantes sur les médicaments qu'ils prennent, en particulier ceux utilisés dans le cadre d'une éventuelle automédication. En effet, de nombreux médicaments courants peuvent aggraver une insuffisance rénale, par exemple les anti-inflammatoires non stéroïdiens (comme l'ibuprofène, le kétoprofène, le diclofénac, etc.).

Les patients atteints d'insuffisance rénale chronique doivent signaler leur état de santé lors de toute consultation auprès d'un professionnel de santé afin que celui-ci puisse choisir des médicaments sans impact majeur sur le fonctionnement des reins. De plus, ces patients doivent éviter de prendre des médicaments de phytothérapie ou des compléments alimentaires sans demander conseil au préalable à leur médecin.

La greffe de rein

La greffe de rein (transplantation rénale) est le traitement de choix de l'insuffisance rénale chronique. Elle peut être réalisée à partir d'un rein obtenu sur une personne décédée ou donné par une personne de la famille du patient. Parce qu'il est possible de vivre avec un seul rein, la greffe à partir d'un donneur vivant permet de compenser en partie la rareté des organes issus de donneurs décédés. Après la

greffe, un traitement médicamenteux est prescrit à vie pour éviter le rejet. La greffe de rein peut être décidée avant qu'il soit indispensable d'avoir recours à la dialyse (« transplantation préemptive »). La qualité de vie et l'autonomie des patients greffés est supérieure à celles des patients dialysés. Néanmoins, la greffe de rein est contre-indiquée chez les personnes très âgées et chez celles qui souffrent de maladies qui réduisent considérablement leur espérance de vie. La durée de fonctionnement du rein greffé est limitée et une nouvelle greffe est souvent nécessaire après une vingtaine d'années.

Les techniques de Dialyse

La dialyse est une technique destinée à éliminer les déchets du métabolisme dans un liquide neutre (le « dialysat ») à travers une membrane de filtration qui le met en contact avec le sang du patient. Cette membrane peut être synthétique, au sein d'une machine appelée dialyseur, ou biologique, au niveau du péritoine du patient (la double membrane qui tapisse les parois et les organes de l'abdomen). Le choix de la technique de dialyse se fait selon les capacités et la préférence du patient, et selon ses antécédents médicaux.

La dialyse péritonéale

La dialyse péritonéale consiste à placer, de manière permanente, un tube fin (cathéter) à travers la paroi du ventre dans l'espace compris entre les deux membranes

du péritoine. Grâce à ce cathéter, le patient peut remplir le péritoine avec le dialysat. Les déchets du métabolisme et l'eau en surplus filtrent alors à travers la paroi des vaisseaux sanguins du péritoine et passent dans le dialysat qui est ensuite aspiré et remplacé par du dialysat « propre ». La dialyse péritonéale peut être réalisée par le patient à son domicile, le plus souvent en se branchant à une pompe qui va faire circuler du dialysat tout au long de la nuit.

La dialyse péritonéale est contre-indiquée chez les personnes qui souffrent d'obésité ou de dénutrition, qui ont déjà subi une intervention chirurgicale au niveau du ventre, qui présentent une insuffisance respiratoire chronique ou une immunodépression sévère, ou qui souffrent de polykystose rénale sévère. L'efficacité de la dialyse péritonéale tend à diminuer au bout de quelques années et il est alors nécessaire d'avoir recours à l'hémodialyse ou à la greffe de reins.

L'hémodialyse

L'hémodialyse est une technique de filtration qui se pratique dans un centre spécialisé, clinique ou hôpital. Le patient est connecté à une machine dans laquelle son sang va passer au contact d'une membrane synthétique elle-même au contact du dialysat. Le sang filtré est ensuite réinjecté au patient.

Une séance d'hémodialyse dure environ quatre heures et doit être renouvelée trois fois par semaine en moyenne. Ses complications à long terme touchent les articulations (douleurs, atteintes des os, syndrome du canal carpien), ainsi que le cœur et les vaisseaux sanguins (risque augmenté d'angine de poitrine, d'AVC, ou d'infarctus du myocarde).

Proposition de loi modifiant et complétant la loi n°04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise (Loi Tshiani), déposée au parlement le 8 juillet 2021

Exposé des motifs

La loi n°04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise demeure plus d'une décennie près, après sa promulgation un monument Juridique ayant traité de toutes les questions relatives à la nationalité congolaise, de la détermination de qui est congolais, en passant par la procédure de l'acquisition et de la perte de cette nationalité, ainsi que celle de recouvrement.

Les réformes apportées dans la présente modification ont pour mérite de pouvoir concilier les éléments du droit moderne et adapter la loi sur la nationalité aux différents traités et accords internationaux ratifiés par la République Démocratique du Congo en la matière et surtout que celle-ci est antérieure à la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles.

En effet, chaque année, près de 10.000 personnes, d'origine congolaise perdent leur nationalité congolaise parce qu'elles ont acquis une autre nationalité. D'une part, il importe d'adopter les traditions d'irrévocabilité de la nationalité congolaise en prévoyant les dispositions qui évitent l'exclusion automatique des congolais qui ne souhaitent pas réellement ou qui n'ont pas conscience d'en perdre et, d'autre part, pour des raisons de souveraineté nationale et de loyauté envers la patrie, certaines dispositions doivent être revues s'agissant de l'exercice de certaines hautes fonc-



tions. Ainsi, la présente proposition de loi a pour objet :

°L'insertion du principe d'irrévocabilité de la nationalité congolaise d'origine, parce que nous sommes nés congolais, nous vivons congolais, nous mourons congolais et nous serons enterrés congolais.

°Le verrouillage de l'exercice des hautes fonctions qu'aux seuls congolais nés de père et mère.

°L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté;

°Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article 1er : les articles 1,4, 12, 19, 24, 26, 29, 30, 31, 35, 36, 39, 41, 42, 51,52 et 53 de la loi n°04/029 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise sont modifiés comme suit:

■Article 1

La nationalité congolaise est une. Toutefois, tout congolais résidant habituellement à l'étranger qui acquiert une nationalité étrangère ne perd la nationalité congolaise que si elle le déclare expressément.

■Article 4

Tous les groupes ethniques et nationalités dont les personnes et les ter-

ritoires constituaient ce qui est devenu le Congo (présentement la République Démocratique du Congo) à l'indépendance, bénéficient de l'égalité des droits et de la protection au terme de la présente loi, sous réserve de ce qui est dit sur l'exercice de certaines hautes fonctions.

■Article 12

L'ordonnance accordant la naturalisation est délibérée en Conseil de Ministres sur proposition du Ministres de la justice et Garde des sceaux.

Le Président de la République signe cette ordonnance après avis conforme de l'Assemblée nationale réunie à la majorité relative et en cas de vacances parlementaire, le Bureau de l'Assemblée nationale lève l'option. Le requérant qui aura obtenu la naturalisation par ordonnance, sera admis à jouir de la qualité de citoyen congolais, mais seulement à partir du moment où il aura prêté serment devant la Cour d'Appel de sa résidence, d'être fidèle à la République Démocratique du Congo, de respecter ses lois, de n'invoquer dans ce territoire la protection d'un autre Etat, de ne jamais porter des armes contre lui et ses citoyens en faveur d'une autre puissance et de jamais contrecarrer ses intérêts.

■Article 19

L'étranger où l'apatride qui contracte le mariage avec un conjoint de nationalité congolaise peut, après un délai de 5 ans po...

Léon Nembalemba Essuku (Papa Molière)

Le député le plus élu de Kinshasa. Promoteur, acteur social qui n'a pas sa langue dans poche



Mon invité de ce jour est un ami de longue date. Dans les milieux des médias et sur la place de Kinshasa on l'aime ou on ne l'aime pas. C'est selon. Et cela ne l'empêche pas de dormir. Léon Nembalemba, parce que c'est de lui qu'il s'agit, est le genre des mecs qui transforment en or tout ce qu'ils touchent. Une frange de l'opinion l'a en aversion parce que ses coups de gueule dérangent parfois. Qu'importe ! On ne peut pas faire plaisir à tout le monde.

A Bruxelles où il a fait ses études, il était connu comme un bon danseur de jerk. De retour au pays, il s'implique d'abord dans les affaires familiales, son père étant un grand commerçant Mutetela. Autour des années 80, il fait son entrée à l'ex-OZRT et est affecté à la direction de la publicité. Après, il passe par l'agence de Hugues Dartois. Il se retrouve ensuite dans Zaïre numéro 1. C'est ce passage dans cette agence de publicité qui l'a motivé à monter sa chaîne de télévision. Léon et moi

avons beaucoup d'amis communs d'une part et de l'autre, nous avons en partage la bière sur fond des conversations surtout et rien avec à la clé, beaucoup des blagues et de fous-rires. C'est le caractère dominant chez Léon Nembalemba, qui est connu pour son côté boute-en-train (blagueur). Mais il sait prendre la vie du bon côté et dit tout haut, ce que beaucoup pensent tout bas. Bien évidemment, ce trait de caractère lui attire souvent des ennemis sans que cela ne refroidisse ses ardeurs.

En effet, monsieur "Kin Makambo" dénonce avec panache les faits de société, d'aucuns diront, sans prendre les gants. Si tout ce qu'il touche se transforme en or, ce ne sont pas les exemples qui font défaut. Personne n'oublie son école Lycée Molière qui a formé beaucoup d'enfants de la capitale parmi lesquels les miens qui, à un moment donné, ont bénéficié de sa générosité sans faille, apprenant sans bourse délier, donc sans payer les frais scolaires ! Tous ces enfants et leurs parents l'appelaient affectueusement papa Molière.

Une appellation que Léon a conservée jusqu'à ce jour. Sauf bien sûr, lorsqu'il veut peindre à l'excès la société. Dans ce contexte, il devient "Grand Nyau". Pour l'heure, sa télé crève l'audimat et lui-même, qui ne se reconnaît pas journaliste, participe pourtant à cela jusqu'à mener des interviews. Sa chaîne est sur le bouquet Canalsat suite à la demande de nombreux téléspectateurs. Il demeure pour moi un bon ami, partout où on se retrouve, en Afrique du Sud ou à Lubumbashi où il possède une autre chaîne TV Molière, nos rencontres donnent lieu à des séquences de rigolades à n'en point finir, agrémentées d'une bonne

rasade de bière sans excès bien entendu en refaisant le monde pour notre grand plaisir. Attention, un conseil tout de même. Ne le provoque surtout pas, dans ce cas, il n'y va pas par quatre chemins pour réagir et surtout appeler le chat par son nom.

Si vous l'invitez et qu'il accepte de se déplacer, notez qu'il est trop charcuterie.

Léon Nembalemba Essuku est né à Lubumbashi le 24/08/1953, marié et père de famille attentionné, il est heureux d'avoir ses petits-enfants et il prend un grand plaisir à travailler avec ses rejets. Kobota elengi, il a un fils Junior Nembalemba député rapporteur à l'Assemblée provinciale et une fille Lisa Nembalemba ministre de la santé provinciale.

Il est un fils de militaire, et a travaillé un moment à l'école de sa mère devant Gramalic dans le quartier Binza village. Il va s'inspirer de sa mère pour créer aussi à son tour un établissement scolaire.

Il considère sa télé comme un média non aligné et est également propriétaire de la radio Nostalgie FM 92 qui diffuse la musique ancienne et de vieux discours à volonté, notamment du maréchal Mobutu du temps de sa splendeur...

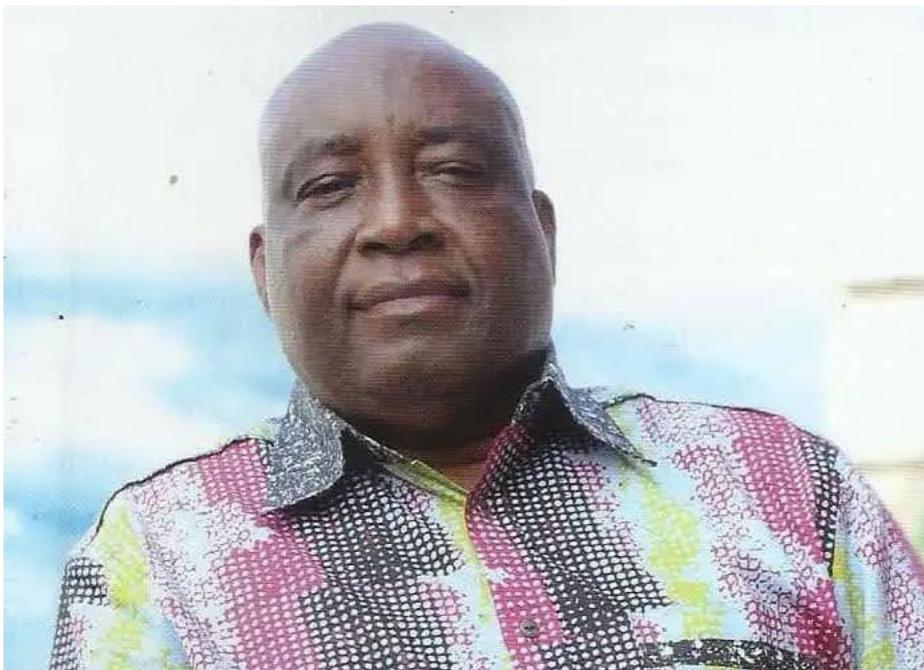
Devenu député, il était candidat député sur deux fronts : national et provincial et sur les deux fronts, il a été le député le plus élu.

Il a laissé le siège de député provincial à son fils Junior Nembalemba. Mais la passion de la télévision ne le quitte pas, il continue à prester. Sacré Léon !

HC Jean Pierre Eale

Confidences du chauffeur du Ministre

« De père et de mère ... »



Panique dans la famille de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, mon honorable patron : le chien de garde a disparu ! Disparu, le bulldog au nom évocateur de « Kata-Kata » ; disparus les aboiements nocturnes et menaçants, et les grognements matinaux d'appels au réveil. Suspense : fugue d'un mâle en chaleur et en manque ?

Caprice d'un animal en quête de liberté et de vagabondage comme tous les chiens enfermés ? Ou alors psychose à la suite des rumeurs persistantes concernant la traque des quadrupèdes par des mangeurs de viande canidée ?

Des jours passent et pas de nouvelles de Kata-Kata. C'est alors que mon patron de ministre a sollicité mon concours de fin limier, pour ainsi dire, en vue de renforcer les recherches.

C'est justement au cours de ces recherches laborieuses que j'apprends l'insolite : seuls les chiens « indigènes de père et de mère », chiens appartenant en général aux bidonvilles d'en-bas, ont droit à la protection et à la survie. L'opération de la « boucherie

» contre les chiens de race (pour le moins sélective) a pour code la « canitude ». Et donc pas de berger allemand, pas de bulldog anglais, pas de labrador, pas de berger américain, pas de bouvier bernois, pas de berger belge malinois, pas de doberman, etc., c'est-à-dire pas de chiens au sang à moitié importé sur la place publique, sinon à la boucherie ! Sont épargnés, les chiens indigènes « sang-pour-sang ».

Pauvres chiens indigènes des bidonvilles : de pedigree de carnivores, ils sont devenus, avec la crise, d'abord des multivores, puis à présent des herbivores. Ces derniers nous sont, n'est-ce pas, des chiens naturels de compagnie...

... Mais l'histoire-là s'est achevée de triste manière. Mes recherches sur la disparition de Kata-Kata se sont révélées vaines, jusqu'au jour où le gérant de notre nganda-bar m'a appelé en toute urgence et m'a annoncé, ô surprise, qu'il avait retrouvé la trace du fameux bulldog ; le chien en fuite, perdu et éperdu, s'était terré au fond du comptoir par crainte de représailles. Bien plus, il a facilement convaincu

d'autres chiens congénères et « mélangés » de trouver abri au nganda-bar, rare oasis de paix du quartier. Conséquences : la clientèle habituelle des ambianceurs, dans sa majorité superstitieuse, a déserté les lieux.

Et la nouvelle de cet exode massif et « mystique » (comme disent les Kinois..), a alerté les chasseurs de chiens de race.

Désormais, tous les matins, des groupes de ces chasseurs se rassemblent devant le nganda-bar, avec des tambourinements provocateurs de casseroles, pour réclamer au gérant de leur livrer leur « boucherie » bulldoguée...

(YOKA Lye)
24-04-2023

E-Journal

Société éditrice : Agence Temps Libre (ATL) /

Fondateur

Jean Pierre Eale Ikabe

Tél. : 0999947441/0997298314

Directeur de publication délégué

Herman Bangi Bayo

Tél. : 0997298314/0824540759

Equipe de rédaction :

Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Espérant Kalonji, Prof Yoka, Socrate Lokondo, Mandela Lokondo

Design: By Gloria Plus

Infographie : Sacha Eale

Administration : Roger Nsita

Déléguée commerciale : Patience Bidi

Relations publiques : Trésor Empole

e-mail : agencetempslibre@gmail.com

Site web : www.e-journal.com

Siège : avenue du Stade N°1, Quartier Administratif/ Territoire de Ksanguu

Dépôt légal N° 09629571

Kinshasa

Lorsque la circulation routière vire au cauchemar

Conduire à Kinshasa révèle désormais d'un chemin de la croix. En cause, les embouteillages monstres qui, au quotidien, rythment la vie, les rues et les avenues. Chaque jour, en effet, les artères principales sont envahies par des véhicules, des motos et des engins à trois roues qui se disputent le passage, dans une cacophonie indescriptible. Un tableau presque apocalyptique d'une ville aux abois.

Les automobilistes et les conducteurs des taxis-motos sont obligés de faire des pieds et des mains, pour atteindre leur destination au grand désenchantement des passagers englués dans des interminables bouchons jusqu'à y passer des heures entières. Cela fait partie de leur lot quotidien. Ils ne s'en plaignent plus parce que l'ayant dorénavant intégré dans leur vécu quotidien.

Aujourd'hui plus qu'hier, les rues de Kinshasa ressemblent à la cour du roi Pétaud, une sorte de jungle où la loi du plus fort dicte la conduite. Ici, il faut faire abstraction de la réglementation routière. Tout le monde est pressé. Pas étonnant de voir des véhicules rouler à sens contraire, slalomer, voler la priorité, contourner des trajectoires ou carrément, former des multiples bandes au vu et au su des agents qualifiés.

Équation à plusieurs inconnus

Qu'est-ce qui explique ce phénomène naissant d'embouteillages jadis quasi inexistant ? Au nombre des facteurs explicatifs, il y a la taille de la population kinoise qui a quadruplé ces dernières décennies sans que ses besoins en mobilité ne soient satisfaits.

Si en 1960, Kinshasa était habitée par à peine 1 million de citoyens, une crois-



sance exponentielle s'est produite au cours des dernières décennies, car la Mégalopole est aujourd'hui habitée par près de 17 millions d'âmes. Troisième agglomération d'Afrique, la ville n'a curieusement pas agrandi ses artères, ni n'en a créé d'autres.

Par ailleurs, Kinshasa en elle-même n'a pas été construite de façon à fluidifier la circulation. Elle continue de garder sa configuration coloniale d'une ville écartelée entre les quartiers huppés des évolués et les cités dortoirs pour indigènes. De telle sorte que c'est dans le centre des affaires (Gombe et ses annexes) où sont établies le gros d'emplois rémunérateurs.

Ce qui explique la ruée matinale des Kinois vers le centre-ville, lieu de concentration de toutes les activités administratives et commerciales, et leur retour au bercail en début de soirée. Un exercice devenu routinier.

Aux heures de pointe, le spectacle est simplement ahurissant. Des centaines de taxis à quatre roues, voitures ou mini-bus souvent hors d'âge et bondés de passagers au mépris de toute décence, s'accaparent les voies publiques à coup de klaxons. Dans une ville où n'existe quasiment pas un système de signalisation adapté, encore moins, des agents de régulation bien formés, il faut s'attendre à des pareilles scènes surréalistes.

Un phénomène complexe

En l'absence d'un système de transport public digne de ce nom, les Kinois

sont, dans leur large majorité, obligés de se faire Hara Kiri en se rabattant sur les motos, à défaut de faire le pied. À leurs risques et périls. Là, encore, c'est un tout autre problème venu compliquer inutilement la donne. Les conducteurs des taxis motos roulent comme bon leur semble, ne respectent aucune règle de conduite, et sont à la base de nombreux accidents de circulation.

Moralité : les routes bondées de Kinshasa avec sa voirie complètement dégradée et datant de l'époque coloniale, n'offrent plus aucune sécurité aux conducteurs obligés, bien malgré eux, d'enfreindre le code de la route, question de se mettre à l'air du temps face aux « chauffards » visiblement soumis à aucune restriction.

À tout prendre, il est plus que nécessaire d'accélérer les travaux de voirie à Kinshasa en vue de désengorger la ville et réduire sensiblement les embouteillages. À défaut de construire de nouvelles routes, il faudra penser à réhabiliter celles dites secondaires laissés en état d'abandon depuis des lustres et veiller à l'extension de la ville par la multiplication des pôles d'attraction et de développement.

Outre la nécessité d'intégrer la régulation et le transport de masse, il faudra également s'assurer du respect strict du Code de la route par tous les usagers, y compris les cyclistes et les piétons.

Enfin, il faudra instaurer l'autorité de la police de circulation routière en commençant par rétablir la discipline et l'intégrité dans ce corps spécialisé de la PNC et organiser, pourquoi pas, des séances de formation et de mise à niveau.

ANDEMA

Les marchés célèbres de la ville de Kinshasa



Le marché Somba Zikida

est un des plus grands marchés de Kinshasa en République démocratique du Congo. Il est situé au coin de l'avenue Dima et de l'avenue du Plateau dans la commune de Kinshasa, à la confluence des communes de Kinshasa, Lingwala, Barumbu, Kasa Vubu, Limete et Kalamu et quelques encablures de l'aéroport de Ndolo et du camp éponyme. Simba ziguida ou Somba Ziguida ? Les deux appellations sont usitées mais la vraie est somba ziguida. Quelle est la vraie version ?

À l'endroit de l'actuel marché Simba Ziguida à Kinshasa, il y avait un bar où prestait le musicien Desaiö, un des pionniers de la rumba congolaise. Un jour, au cours de l'une de ses prestations, une dame emportée par le démon de la danse oublia qu'elle portait des bouchons de bières en guise de perles qui constituent habituellement le Ziguida qu'elle ne pouvait s'offrir. Un trou au lieu de chaque bouchon permet de les relier par le fil et de donner l'illusion d'un ziguida. Malheureusement pendant qu'elle dansait le fil céda.

Les bouchons tombèrent et s'éparpillèrent sur le sol. Ce qui déclancha l'hilarité de l'assistance. Aussitôt, Desaiö entonna une chanson de circonstance intitulée Simba Ziguida qui veut dire littéralement retiens le ziguida pour l'empêcher de tomber. En souvenir de cet incident fâcheux, cet endroit a conservé, depuis, le nom de Simba Ziguida.

En effet les deux versions sont valables : simba ziguida veut dire retiens ta ceinture des perles et somba achète une bonne ceinture de perle pour que ça ne se détache pas. Ce marché s'est spécialisé en vente des épices et des produits venant de l'est du pays

comme haricot, sardines séchés, tilapias séchés, pommes de terres, ail, oignon, chenilles, champignons séchés, etc. on trouve également la vente de la mitraille, outils mécanique, plomberie, vente du bois, etc.

donnerie et maroquinerie. Les cordonniers installés sur place se livrent au commerce des chaussures, sacs et sacoches ainsi que des ceintures.



"Wenze ya Bayaka" ou Marché ya Bayaka.

Marché Bayaka

spécialisé dans la vente des matériaux de construction, outils et pièces mécaniques, l'électricité, la plomberie et la quincaillerie.

Pour rappel, le marché Bayaka, situé dans la commune de Ngiri-Ngiri, est un lieu de négoce de référence dans cette commune du Sud-est de la ville de Kinshasa, implanté entre les avenues Mokoto et Lokelenge, et situé de part et d'autre de l'avenue Assossa. « Wenze ya Bayaka » est reconnu pour la vente d'outils métalliques et des matériaux de construction ainsi que des pièces de mécanique. Il doit son nom à la forte population venue de la province de Bandundu vers la décennie 50. C'est dans cet endroit que ces gens venaient vendre leurs divers produits. Plus tard, il s'est érigé en marché avec les étals des vivres, friperies, triplex, chevrons et autres objets. Dans ce lieu de vente, la ferraille fait la loi. On y vend principalement de la quincaillerie, des pièces de rechange pour véhicules, des clefs de roue, des barres de fer destinées généralement à la construction des bâtisses, chaux, ciment, carrelage, peinture, bois de construction, câbles électriques, plomberie...

Par contre, les vendeuses des produits alimentaires, qui opèrent désormais dans des pavillons érigés en matériaux durables, attirent moins des consommateurs par rapport aux autres petits marchés environnants. Dans les abords du marché sont érigés des boutiques, le long des avenues Assossa et Kasa Vubu, surtout spécialisées dans la vente des matériaux de construction et des pièces de rechange automobile.

Herman Bangi Bayo



Wenze ya Libulu

Lieu d'approvisionnement des cordonniers de Kinshasa

Situé dans la commune de Barumbu au croisement de l'avenue Kasai et du chemin de fer de l'ex Onatra, Wenze ya libulu est un marché spécifique destiné à la vente des produits de la cordonnerie et de la maroquinerie et il abrite également des ateliers des fabricants et réparateurs des chaussures (sandales, souliers, mocassins...); tout s'y trouve et tous les cordonniers de Kinshasa s'y rendent pour acheter des accessoires de la cordonnerie comme les fils, crochets, colle, clous,

Ce marché, peu entretenu, a une histoire vieille de quelques décennies. Tout commence vers le début des années 70 avec un ancien agent de Bata, société de fabrication des chaussures d'origine tchèque, qui a existé à l'époque sur la route des poids lourds au quartier Kingabwa.

Comme son nom l'indique, il y avait un grand trou dans l'emplacement dudit marché et on venait déverser les déchets qui sortaient de cette usine de fabrication des chaussures. Ces déchets vont constituer la matière première pour les cordonniers qui s'installent-là. Petit à petit, le marché s'agrandit et les cordonniers de tout Kinshasa viennent s'approvisionner en cuir, outils et accessoires de cor-

100% RUMBA

Papa Wemba dans les oubliettes !



Décédé sur scène à Abidjan (Côte d'Ivoire), il y a 7 ans. Papa Wemba est déjà rangé dans les oubliettes ! Au début de chaque année,

la famille et les amis fidèles organisent des manifestations surtout des messes de requiem. L'année dernière, Félix Wazekwa avec le concours du Ministère de la Culture avait organisé une journée en sa mémoire car l'union africaine a dédiée cette journée à la musique africaine. Cette dernière ne fait rien cette date n'est pas et ni vulgarisée, pareil en RDC.

Bien que le président de la République s'est investi personnellement pour pousser le gouvernement à acheter la villa de papa Wemba de Binza Ma campagne pour en faire un musée de la musique.

Aujourd'hui, nous apprenons que cette maison ne sera plus là maison de la rumba mais plutôt céder au musée national du Congo. On aurait dû gar-

der la maison intacte (salon, chambres, bureaux, vêtements, disques, coupures de presse, etc.) pour que les gens paient pour visiter.

On a vendu la maison de Wemba mais on n'a rien investi sur lui. Le monument promis par la ville de Kinshasa est rangé dans les oubliettes !

L'orchestre Viva la Musica n'est que l'ombre de lui-même. Abidjan honore plus Papa Wemba avec l'érection de la Place Papa Wemba ainsi que des manifestations festives en son honneur.

La presse en parle de moins en moins sauf une émission sur Rtcn. Pour avoir managé Viva la Musica, j'ai découvert des ayant droits et les ayants cause, où sont-ils passés.

HC Jean Pierre Eale Ikabe

ANNIVERSAIRE

Bonga Bonga Paul «Bopaul», 90 ans d'âge !

Patrimoine mondial du football



L'histoire des valeurs du monde à transmettre à des générations et des générations de la Terre mentionne en lettres d'or que le Congolais Bonga Bonga est le tout premier footballeur africain dans la toute première liste inédite et historique des meilleurs joueurs du monde avec le roi Pelé le Brésilien, Gento, Puskas, Ger-

mano, Kubala...(source de référence: le onze mondial du magazine World Soccer, lors de l'année 1962). Plus tard, Bonga Bonga devint sélectionneur de l'équipe nationale du football « ya Kongo ya bankoko na biso ».

«Milulu o mokolo mua lelo» (aujourd'hui, son anniversaire), 25 avril 2023. Sa date de naissance est le 25 avril 1933 à Alberta à l'époque de l'occupation coloniale des oligarchies belges. Sa ville de naissance s'appelle actuellement Ebonda et se situe dans le Nord-Ouest de la RDC, dans la province de l'Equateur.

Paul Bonga Bonga, avec son talent exceptionnel de milieu de terrain dans les années 1950 et 1960, il était arrivé à l'équipe belge Standard de Liège en

1957. Il joua jusqu'en 1963, plus de 100 matches en championnat pour un total de 5 buts. Et 7 matches de coupe d'Europe pour 1 but marqué.

Mokako sua 2023. Joyeux et heureux anniversaire avec tous les «voeux/Mokako sua» en ce jour d'anniversaire de cet exceptionnel footballeur congolais qui fait partie du Patrimoine mondial du football, le sport-roi.

Avec tous les «Mokako sua 2023/Voeux 2023» de la part de tous nos journalistes Kamite et les autres journalistes qui vont cette vedette historique du football en juin 2023.

Lilo Miango/Rédaction de Paris du MA-GAZINE NGAMBO NA NGAMBO.

HOMMAGE

Papa Wemba

Deuxième artiste congolais à signer avec la maison de production internationale



Papa Wemba est le deuxième artiste congolais, après Tabu Ley Rochereau, à signer avec la maison de production internationale «Real World» de Peter Gabriel avec qui il sort trois albums : «Le Voyageur» en 1992, «Émotion en 1995» et Molokai (1998). Aussi, il est le premier artiste congolais à faire un album à caractère «ouvert» déjà à l'époque.

Grâce aux succès de ses albums, il a fait les tournées aux États-Unis, l'Asie (Japon) et l'Europe. En 1993, Il a assuré la première partie de la tournée américaine de Peter Gabriel. En même temps, ses titres «Maria Valencia», «Yolele» ou encore «Sofélé» l'envoie au sommet du monde dans la catégorie Word Music. Son succès s'est accru en 1995 après la sortie de son album

«Émotion» qui selon sa biographie, il aurait vendu plus de 500.000 exemplaires uniquement aux États-Unis et serait certifié disque d'or.

Au cours de sa carrière musicale, Papa Wemba a collaboré avec une ribambelle d'artistes musiciens congolais voire du monde tels que Tabu Ley Rochereau, le célèbre producteur Martin Meissonier, Peter Gabriel, Ray Lema, Manu Dibango, Koffi Olomidé, Youssou N'Dour, Lokua Kanza, Singuila, Diamond Platinumz et pleins d'autres.

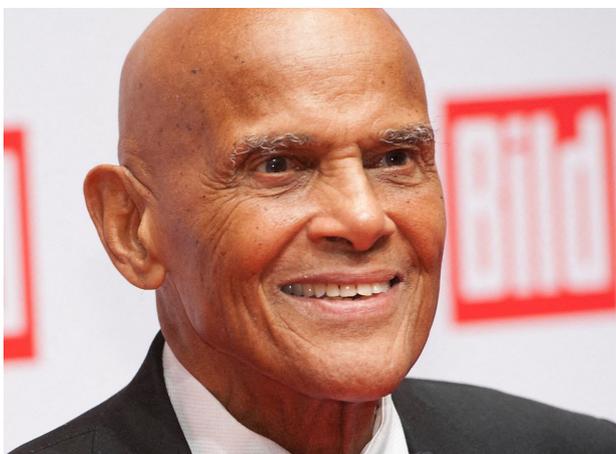
Il s'est lancé également dans la carrière du cinéma en 1987 lors du film «La vie est belle» dont il a joué le rôle principal. Il a composé une bonne partie de la bande originale de ce film.

En 1997, il apparaît également dans «Combat de fauves» de Benoît Lamy et en 2012 où il a joué un petit rôle dans le film dramatique belge «Kinshasa Kids».

En 1999, deux de ses titres, Maria Valencia et le Voyageur, sont choisis par le réalisateur italien Bernardo Bertolucci pour son film Paradiso e inferno. Ekumani est reconnu également pour son amour à la mode. En fin 1970, il est connu comme un des représentants le plus célèbres du mouvement de la SAPE.

À sa mort, il a été élevé au rang de «Commandeur de l'Ordre national de la Côte d'Ivoire (posthume)» et «Grand Officier dans l'Ordre national des héros nationaux Kabila-Lumumba» en RDC.

Le chanteur américain Harry Belafonte est mort à 96 ans



Harry Belafonte, grand chanteur afro-américain surnommé «le roi du calypso», est mort mardi à New York à l'âge de 96 ans, a déclaré son agente à l'AFP. On le surnommait le «roi du calypso». Harry Belafonte, grand chanteur afro-américain à la voix envoûtante et physique charmeur est mort mardi à New York à l'âge de 96 ans, a déclaré son agente à l'AFP. «Harry Belafonte est mort ce matin d'une insuffisance cardiaque à son domicile de New York», sa femme Pamela à ses côtés, a-t-elle déclaré dans un communiqué.

Artiste emblématique d'une époque, avec ses titres «Matilda», «Day-O», «Island in the Sun», «Jamaica Farewell», «Try to Remember» ou «Coconut Woman», celui qui était aussi acteur était devenu un militant majeur pour les droits civiques et s'était lié avec Martin Luther King.

Né à Harlem le 1er mars 1927 d'une mère jamaïcaine et d'un père martiniquais, c'est enfant, lorsqu'il vit en Jamaïque, que George «Harry» Belafonte découvre le calypso, une musique aux influences ouest-africaine née dans les carnivals de Trinité-et-Tobago, qui va séduire le public américain par son exotisme.

Revenu aux États-Unis, il entre au Théâtre Noir de Harlem après la guerre et monte plusieurs pièces avec son ami de toujours Sidney Poitier, avant de se lancer dans la musique où son charisme et ses qualités vocales lui réservent un succès rapide, qui sera le tremplin de son engagement contre la ségrégation raciale.

D'abord chanteur de balades dans des cabarets, il s'impose au début des années 1950 avec un répertoire populaire qui mêle les influences de la variété américaine, des musiques caribéennes et de la culture noire de Harlem. En 1955, il triomphe avec le titre «Day-O (The Banana Boat Song)» et l'album «Calypso» (1956) devient le premier dans l'histoire à se vendre à plus d'un million d'exemplaires.

Il remplit les salles et ses enregistrements, dont six Disques d'Or, ont un succès mondial et lui vaudront plusieurs Grammy Awards dès 1960. Parallèlement, Belafonte joue notamment dans «Carmen Jones» d'Otto Preminger (1954), «Le coup de l'escalier» (Robert Wise, 1959), «Kansas City» de Robert Altman (1996), «Buck et son complice», de et avec Sidney Poitier (1972) et «Bobby» (Emilio Estevez, 2006) sur l'assassinat de Bob Kennedy.

Il devient le premier acteur noir à jouer, en 1957, une histoire d'amour avec une actrice blanche dans «Une île au soleil» de Robert Rossen, et aussi le premier Afro-Américain à produire un show télévisé et à remporter un Emmy award (1959).

Proche de Martin Luther King

Mais le jeune homme ne se contente pas d'être un symbole. Rapidement, il finance la campagne pour les droits civiques et devient un proche de Martin Luther King Jr. «Lorsque les gens pensent au militantisme, ils pensent toujours que ça implique des sacrifices, mais j'ai toujours considéré cela comme un privilège et une opportunité», affirmait-il en 2004 lors d'un discours à l'université Emory.

En 1963, il lève 50.000 dollars, l'équivalent de presque 500.000 aujourd'hui, pour sortir de prison Martin Luther King, à une époque où les artistes empochaient des revenus confortables. «J'aurais pu gagner 2 ou 3 milliards et finir avec une quelconque addiction

cruelle, mais j'ai choisi d'être un combattant des droits civiques à la place», expliquait-il dans une interview au Guardian en 2007. Méfiant à l'égard des hommes politiques, il avait rencontré John Kennedy en 1960, invitant chez lui celui qui était alors candidat à la présidentielle. Il n'avait au premier abord pas été convaincu par le sénateur en quête de soutiens, rapportant par la suite que Kennedy «connaissait très peu de choses au sujet de la communauté noire».

«We Are The World»

Mais une fois élu, «JFK» le nomme attaché culturel des Peace Corps. Plus tard, en 1987, il sera nommé ambassadeur de bonne volonté de l'Unicef. Il passe du temps en Afrique, notamment au Kenya, et milite contre l'apartheid en Afrique du Sud. En 1988, il dédie son dernier album «Paradise in Gazankulu» à cette cause. Il est le promoteur principal de «We are the World» chanté, en 1985, par 45 artistes américains récoltant des fonds pour lutter contre la famine en Éthiopie.

Après s'être opposé à la guerre en Irak, il a accusé, en 2006, le président George W. Bush d'être un «terroriste», ne valant pas mieux, selon lui, qu'Oussama ben Laden. Il prend aussi des positions controversées, se fâchant avec les héritiers de Martin Luther King qui critiquent notamment son admiration pour le Vénézuélien Hugo Chavez, ou reprochant en 2012 au riche couple noir Jay Z et Beyoncé d'avoir «tourné leur dos aux responsabilités sociales».

L'artiste dyslexique, qui ne parait pas sur le succès après avoir abandonné le lycée, avoir servi dans l'armée ou avoir travaillé comme concierge, a finalement été couvert de récompenses prestigieuses à la fin de sa vie.

Ainsi, en 2014, l'Académie lui décerne un Oscar d'honneur car «dès le début de sa carrière il a choisi des projets mettant en lumière le racisme et les inégalités». Marié à trois reprises, Harry Belafonte a eu trois filles et un fils de ses deux premières épouses.

Par France Bleu

PROLONGATION

FIFA/CAF

Dieudonné Sambi et Guy Kabeya nommés au Comité de normalisation



Le nouveau Comité de normalisation de la Fédération Internationale de football association (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF) va être dirigé par Dieudonné Sambi Nselelutu,

directeur chargé des finances FIFA/CAF de la FECOFA et assisté par Guy Kabeya Mwana Kalala, chargé des affaires juridiques FIFA/CAF. Ces nominations ont été confirmées par le Secrétaire général de la CAF, Véron Mosengo Omba lors d'une conférence de presse tenue récemment à Pullman Hôtel. Le comité de normalisation sera com-

posé, rassure Véron Mosengo, des personnes choisies pour leurs compétences et leurs indépendances par rapport aux dirigeants antérieurs de la FECOFA. Tous ces membres, poursuit-il, feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la Commission de contrôle de la FIFA et, aucun de ses membres du Comité de normalisation ne sera éligible pour les postes à pouvoir lors des élections à venir au sein de la FECOFA, y compris en cas de révocation ou

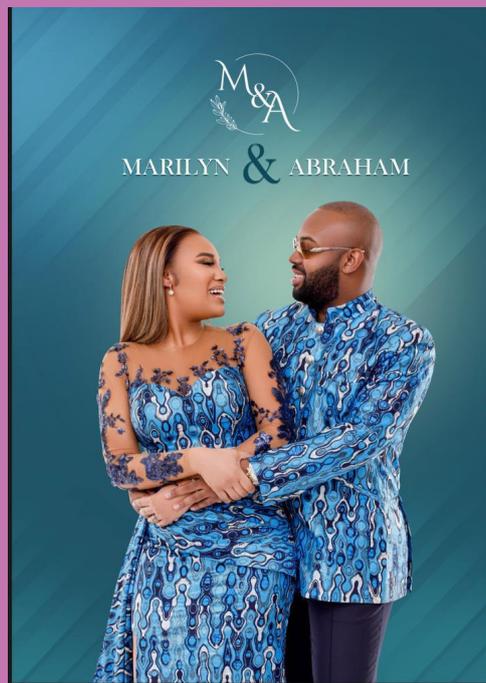
démission de leur statut de membre de ce comité. Informé de cette décision, le ministre des Sports et loisirs, Kabulo Mwana Kabulo, affirme son soutien à cette démarche qui respecte l'indépendance organisationnelle de la FECOFA par rapport aux autorités étatiques.

Le mandat dudit Comité de normalisation ira jusqu'au 30 novembre 2023 au plus tard.

Es.K

ARRÊT SUR IMAGES

Mariage coutumier d'Abraham Mpiana et Marilyn Emeneya





ASSURANCE AUTOMOBILE



ASSURANCE INCENDIE



ASSURANCE ACCIDENT
ET RISQUES DIVERS



ASSURANCE VOYAGE



ASSURANCE TRANSPORTS

MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS PRIX



Leader des assurances en RDC

Adresse : 6466, Boulevard Du 30 Juin, Immeuble SONAS
+243 819 700 904 sonas.cd info@sonas.cd